

Actions de formation des maîtres d'apprentissage

ANNEXE

DUREE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée de la formation : 14 heures

Modalités :

- Présentiel.
- Micro-learning : En amont de la formation, 2 capsules de formation sont proposées aux participants sur deux thématiques générales, à savoir la réglementation du contrat d'apprentissage et la pédagogie de l'alternance.

Progression pédagogique : Alternance de séquences théoriques, mises en pratique, partages d'expérience.

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

Dans le cadre de la formation, l'AFTEC propose 4 heures d'accompagnement à distance pour la réalisation du dossier technique.

Ce temps est décomposé de la manière suivante :

- 2 heures en individuel dans le cadre de l'accompagnement à la rédaction du dossier professionnel présenté pour la certification.
- 2 heures d'accompagnement en groupe pour la réalisation d'entraînement oraux, avec retour d'expérience.

MODALITES DE CERTIFICATION

En amont de la session d'examen, le candidat devra constituer un dossier professionnel intitulé « Dossier professionnel du candidat », dans lequel il présentera les grandes lignes de son parcours professionnel. Chaque candidat devra transmettre son dossier, le jour de l'examen, au responsable de session.

Il est à noter que le candidat dispose d'un « Guide d'accompagnement du candidat à la certification », dans lequel il peut retrouver les objectifs et les attendus pour l'oral.

Avant le début de l'épreuve, le jury, composé de personnes certifiées MATU, prend connaissance du « dossier de présentation du candidat » pendant 5 minutes. Il choisit et indique au candidat la situation professionnelle à présenter.

Ensuite, pendant 10 minutes, et en dehors de toute autre présence, le jury analyse l'intégralité du dossier et le candidat se prépare de son côté à présenter la situation qui a été choisie par le jury.

Pendant 10 minutes, le candidat présente, face au jury, la situation professionnelle choisie, ainsi que l'exploitation qu'il en a faite pour construire des situations d'apprentissage et d'évaluation.

Enfin, et pendant 30 minutes, le jury questionne le candidat pour l'évaluer sur ses compétences à exploiter la situation professionnelle présentée, pour construire des situations d'apprentissage et d'évaluation lors de l'accompagnement d'un apprenti/alternant.

Il évalue également la mise en œuvre des compétences de maître d'apprentissage / tuteur, ainsi que le dossier.

La certification dure, dans sa globalité 50 minutes.

EQUIPE ET RESSOURCES

L'équipe est composée de :

- Une manager de formation.
- Une cheffe de projet en Design de parcours.
- Une gestionnaire de planification.
- Une équipe de formateur experts du tutorat et de la pédagogie en milieu professionnel.

En termes de moyens logistiques et matériels :

- Salles équipées de tableaux et écrans interactifs.
- Coworking qui permet la mise en œuvre de jeux de rôle, d'ateliers collaboratifs, de simulations d'entretiens, d'échanges de pratiques sur des situations vécues.
- Plateforme LMS.
- Outils numériques collaboratifs.